



**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
DE NOUVELLE-AQUITAINE**

BAROMETRE MENSUEL DE L'HÔTELLERIE ET DES RÉSIDENCES DE TOURISME EN NOUVELLE- AQUITAINE

FÉVRIER 2021





Avec moins de 35% de chambres occupées en moyenne sur le mois de février, les hôtels et résidences de tourisme de Nouvelle-Aquitaine* subissent un très net recul de leur fréquentation (-25 points par rapport à février 2020 et -21 points par rapport à février 2019).

Ce recul s'inscrit dans la moyenne de la baisse enregistrée dans les hôtels et résidences de tourisme de province.

Le taux d'occupation moyen en Nouvelle-Aquitaine reste cependant supérieur de près de 4 points à la moyenne des autres régions de province.

Le prix moyen par chambre occupée est de 58,50€ en Nouvelle-Aquitaine, inférieur de 7€ à la moyenne des prix moyens des hôtels et résidences de tourisme de province mais la baisse enregistrée en Nouvelle-Aquitaine (-9%) est beaucoup plus modérée que celle enregistrée dans les autres régions hors Île de France (-18%).

Le revenu par chambre s'élève à 20,20€ en Nouvelle-Aquitaine, en baisse de 47% par rapport à février 2020. Il reste cependant légèrement au-dessus de la moyenne du revenu par chambre des hôtels et résidences de tourisme de province (19,60€, en baisse de 55% par rapport à février 2020).

Définitions

Taux d'occupation (TO) : rapport entre le nombre de chambres vendues et le nombre de chambres disponibles

Prix moyen (PM) : chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues

RevPAR : Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres offertes

Super-économique : 1* et 2* ou assimilé

Économique : 2* et 3* ou assimilé

Milieu de gamme : 3* et 4* ou assimilé

Haut de gamme : 4* et 5*

Luxe : 5*

***Source** : MKG Consulting EMEA - baromètre mensuel Nouvelle-Aquitaine basé sur un échantillon de 289 hôtels et 37 résidences de tourisme, représentant 22 948 chambres de chaîne

**EN FÉVRIER, LA
FRÉQUENTATION DES HÔTELS
ET DES RÉSIDENCES DE
TOURISME DE NOUVELLE-
AQUITAINE EST ORIENTÉE À LA
BAISSE**



DANS LES HÔTELS DE NOUVELLE-AQUITAINE, LE TAUX D'OCCUPATION DE FÉVRIER 2021 EST INFÉRIEUR À CEUX DE FÉVRIER 2020 ET 2019

Taux d'occupation	Taux d'occupation février 2021	Evolution février 2021 par rapport à février 2020 en points	Evolution février 2021 par rapport à février 2019 en points
Nouvelle-Aquitaine	34,5%	-25,1	-21,2
Intérieur	35,3%	-25,1	-21,2
Littoral	31,5%	-22,1	-17,3

Taux d'occupation	Taux d'occupation février 2021	Evolution février 2021 par rapport à février 2020 en points	Evolution février 2021 par rapport à février 2019 en points
Nouvelle-Aquitaine	34,5%	-25,1	-21,2
Super-éco	38,9%	-18,9	-19,8
Économique	28,1%	-30,8	-25,6
Moyen de gamme	32,6%	-25,7	-21,3
Haut de gamme	28,4%	-31,6	-21,9
Luxe	12,0%	-37,9	-34,9
Résidences	60,4%	-5,4	-8,9

Depuis le début de l'année, le taux d'occupation moyen des hôtels et des résidences de tourisme est de 32,2%, soit 23,6 points de moins qu'en janvier-février 2020. Cette baisse concerne toutes les catégories d'hôtels et les résidences de tourisme.



Semaine

46,3% d'occupation
-22,7 points par rapport à
février 2020

février 2021



Week-end

24,6% d'occupation
-21,5 points par rapport à
février 2020





Prix moyen	Prix moyen février 2021 en €	Evolution février 2021 par rapport à février 2020 en%	Evolution février 2021 par rapport à février 2019 en %
Nouvelle-Aquitaine	58,5	-8,7%	-3,9%
Intérieur	57,9	-8,7%	-4,4%
Littoral	61,5	-9,1%	-2,1%

La baisse des prix de février est surtout sensible dans les résidences de tourisme.

Depuis le début de l'année, les prix moyens des hôtels et des résidences de tourisme sont de 57,40€, soit 10,6% de moins qu'en janvier-février 2020. Cette baisse concerne surtout les résidences de tourisme et de façon plus modérée les hôtels moyens et hauts de gamme.

février
2021

Un prix moyen de 51,70€
-13% par rapport à février
2020

